Gabriel Colletis

Université de Toulouse-I-Copitole

Pierre Grou

Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines

ucun pays ne peut se développer ou même rester un pays avancé sans base productive. C'est pour l'avoir ignoré que certains pays s'enfoncent dans le chaos et que d'autres sont sur la pente du déclin. Les pertes d'emplois et la disparition de pans entiers de l'industrie ne concernent pas seulement certains secteurs ou bassins d'emploi. Elles ont des effets dévastateurs sur toute l'économie, hypothéquant son avenir et celui des générations futures, Elies mettent ainsi en péril la démocratie.

Rappelons que les êtres humains, pour mieux vivre, ont toujours cherché à économiser du temps de travail ou à travailler moins pour un même résultat : c'est ce qu'on appelle les gains de productivité. Les économistes classiques des XVIII-XIX siècles l'avaient compris, en défendant l'essor des activités industrielles qu'ils avaient définies comme du « travail productif ». S'il existe bien des activités de services productives (les bureaux d'études, par exemple), celles-ci sont complémentaires de l'industrie.

La promotion depuis les années 1980 d'une pensée néolibérale négémonique ne faisant aucune distinction entre le « travail productif » et d'autres activités utiles à la société comme, par exemple, les services à la personne ou encore les activités de services touristiques, a complètement occulté la nécessité de disposer d'une base industrielle solide et efficace. Prise au piège d'une pensée néolibérale qui procède par confusion, la pensée économique est en crise. La valeur est devenue la valeur actionnariale. L'économic est assimilée aux seules entreprises. Le travail est considéré comme un coût. Les cotisations sociales sont devenues des « charges ». L'experfise légitime concernant l'industrie relèverait des seuls dirigeants d'entreprises dont cela serait le « métier».

A l'heure où les fermetures d'entreprises atteignent des niveaux inégalés, un « pacte productif » pour la France apparaît comme une nécessité. Les termes de ce pacte doivent d'abord changer les représentations et les pratiques. Tout d'abord, la reconnaissance de la compétence de tous beux qui travaillent doit se substituer à une vision du travail assimilé à un coût qu'il convient de réduire à tout prix; la finance doit être mise au service du développement des activités productives, et non l'inverse ; les subventions visant à favoriser la localisation des entreprises doivent laisser la place à des stratégies d'ancrage territorial des activités fondées sur la proximité (géographique, mais aussi de compétences et de confiance) ; le respect de l'environnement ne doit plus être considéré comme une contrainte mais comme une opportunité.

Pour inventer l'industrie dont la France a besoin, il ne suffira pas que les entreprises, fortement soutenues par les pouvoirs publics, consentent à investir dans la recherche et le développement de technologies de pointe. Il faut surtout qu'un gigantes que effort d'éducation et de qualification soit mené, allant de l'école à l'entreprise. Cet effort, qui nécessitera des moyens importants sur la durée, ne peut prendre son véritable sens que si le regard porté sur le travail change radicalement. Si les entreprises veulent innover, être compétitives par la qualité de leurs produits, elles, devront reconnaître que le travail est synonyme de compétences et source de créativité.

Vouloir innover et continuer de considérer le travail comme un coût qu'il faut réduire et flexibiliser est une impasse, qui explique le retard d'innovation de nombre d'entreprises françaises, votre la situation critique de certaines d'entre elles qui, après avoir prétendu pouvoir se passer d'usines, prétendent aujourd'hut se passer de leurs ingénieurs.

Préférence pour le long terme

Contrairement à ce qui est souvent avancé, la baisse des coûts ne vise pas le plus souvent à amélierer la compétitivité, mais à augmenter à court terme la rentabilité et la satisfaction des actionnaires. Jamais ceuxci n'auront prélevé sur les entreprises des dividendes aussi élevés et quasi garantis. Vouloir rétablir les marges ne suffit pas, et peut même se révéler contre-productif. Il convient plutôt de définanciariser les entreprises en introduisant dans leur gestion des mécanismes de préférence pour le long terme.

Attribuer, lors des assemblées générales d'actionnaires, des droits de vote calculés en fonction de la durée de détention des titres va dans le bonsens. Il en trait de même d'une fiscalité différenciée qui avantagerait le réinvestissement des bénéfices au détriment du versement de dividendes devenus excessifs. Un développement durable de l'industrie supposerait également un enracinement territorial autrement plus fort qui peut être stimulé par la densification des réseaux territoriaux et la promotion d'une économie circulaire économisant les ressources.

Une telle perspective serait la trame d'un projet et redonnérait de l'espoir à un pays actuellement sans boussole et qui ne saurait être orienté par des objectifs comme la réduction des déficits publics et la reconstitution des marges des entreprises. » Les deux suicus ont fait circular ce texte dans les milleux universitaires et économiques et ont recueilli 13 signatures, dont la liste complète ent publiée sur Lemonde, fa